

CENTRE IMHOTEP - FORMATION CONTINUE

BULLETIN D'INSCRIPTION — ANNEE 2027

YI JING THÉRAPEUTIQUE

Dates de la formation : 26/27/28 mars 2027

Lieu : PRH (Périgueux Résidence Hôtelière) – 38 avenue Georges Pompidou – 24000 Périgueux

INFORMATIONS DU STAGIAIRE

NOM :Prénom :

Adresse :

.....
.....

Téléphone :Email :

ENGAGEMENT ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT

☐ Je m'inscris à la formation «Le Yi Jing thérapeutique»

Montant : 300 € TTC

Veillez cocher une seule option de paiement ci-dessous :

☐ Par chèques bancaires :

- 1 chèque de 300 € (encaissé à l'issue du délai légal de rétractation de 10 jours).

☐ Par virements bancaires :

- 1 virement de 300 € (versé à l'issue du délai légal de rétractation de 10 jours).

☐ Par espèces :

- 300 € versés le jour de la formation.

Les chèques à l'ordre du **Centre Imhotep** sont à expédier au : 25 rue du Maréchal Foch, 78000 Versailles, accompagnés du présent dossier.

Date : Mention manuscrite « **Lu et approuvé** », Nom, Prénom , Signature

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le présent contrat est conclu en application des dispositions des articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du travail, entre les soussignés :

L'ORGANISME DE FORMATION :

Centre Imhotep, S.A.R.L. au capital de 3 000 euros, représenté par M. Jean Motte en qualité de gérant.

Siège social : 25 rue du Maréchal Foch, 78000 VERSAILLES.

Siret : 45115642600038 | APE : 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° **1178 8113378** auprès de la préfecture de la région Île-de-France.

LE STAGIAIRE :

NOM :Prénom :

Adresse :
.....

Code Postal :Ville :

Téléphone :Mail :

1.- OBJET

Le Centre Imhotep s'engage à organiser l'action de formation intitulée «**Le Yi Jing thérapeutique** » au bénéfice du stagiaire signataire.

2.- NATURE ET MODALITÉS DE L'ACTION DE FORMATION

Ce cursus de 3 jours se déroule entièrement en présentiel. Au cours de ce module, les bases seront rappelées. Suivront des exemples pratiques permettant de se s'approprier les bases enseignées.

3.- ORGANISATION DE LA FORMATION

Lieu : PRH – 38 avenue Georges Pompidou – 24000 Périgueux

Dates : 26/27/28 mars 2027

Horaires : 09h00 - 12h30 et 14h00 - 18h00

Moyens pédagogiques : Cours théoriques magistraux, projections de supports visuels. Pour des facilités de suivi vous êtes invités à vous procurer un exemplaire du Yi Jing afin de réaliser vos tirages.

Un certificat de suivi de formation est délivré au terme de la formation.

4.- CONDITIONS FINANCIÈRES ET RÈGLEMENT

Le coût global de l'action de formation s'élève à **300 € TTC**. Ce prix exclut strictement les frais de transport, d'hébergement et de restauration, lesquels incombent intégralement au stagiaire. Le paiement s'effectue selon les modalités citées ci-dessus.

5.- DÉLAI DE RÉTRACTATION LÉGAL

Conformément aux dispositions impératives de l'**article L. 6353-5 du Code du travail**, le stagiaire dispose d'un délai de **dix (10) jours** à compter de la date de signature du contrat pour se rétracter. La rétractation

doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR). Durant ce délai, aucune somme ne peut être exigée et aucun encaissement ne sera effectué.

6.- ANNULATION, ABANDON ET FORCE MAJEURE

- Si le stagiaire se trouve dans l'obligation d'interrompre ou d'abandonner définitivement le cursus en cours en raison d'un **cas de force majeure dûment reconnu** (maladie grave, accident, force majeure imprévisible), le contrat est résilié de plein droit. Dans cette hypothèse unique, seules les prestations effectivement dispensées sont dues, calculées au *pro rata temporis* de leur valeur contractuelle, en application de l'**article L. 6353-7 du Code du travail**.
- En cas d'abandon injustifié ou de convenance personnelle du stagiaire en cours de formation (hors force majeure), la totalité du prix de la formation reste contractuellement due au Centre Imhotep au titre de dédommagement.

7.- ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISME DE FORMATION

Le Centre Imhotep se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le quorum minimal de 10 participants n'est pas atteint à la date limite du 20 février 2027. En cas d'annulation totale de la formation par l'organisme, l'intégralité des sommes versées par les stagiaires leur sera immédiatement restituée.

8.- RÈGLEMENT DES LITIGES ET MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

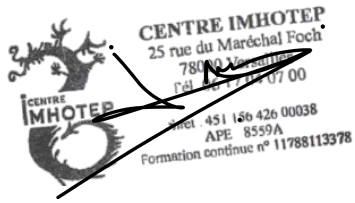
En cas de différend relatif à l'exécution ou l'interprétation du contrat, le stagiaire transmettra une réclamation écrite au Centre Imhotep par voie postale ou par courriel (info@centre-imhotep.com). Conformément au Code de la consommation, si la réponse n'apporte pas satisfaction, le stagiaire dispose de la faculté de saisir gratuitement le médiateur de la consommation agréé :

SAS Médiation Solution — 222 chemin de la bergerie, 01800 Saint Jean de Niost.

Téléphone : 04 82 53 93 06 | En ligne : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

À défaut de résolution amiable ou de médiation, tout litige sera porté devant le tribunal matériellement et territorialement compétent selon les règles de droit commun de procédure civile.

Fait à Versailles, en double exemplaire, le

Pour le Stagiaire Mention « Lu et approuvé »	Pour l'Organisme de formation Jean Motte 
---	---

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Les fondements du déséquilibre et le dialogue avec le Shen

Comprendre la maladie : Pourquoi tombons-nous malades ?

Le Shen au cœur du soin : Qu'est-ce que parler au *Shen* du patient ?

L'origine des maux : Les émotions à la base de tout déséquilibre.

Le conflit du non-choix : Le blocage énergétique et les prémisses de « la question qui bloque ».

Les 3 niveaux de questionnement :

- Le conflit extérieur : comment se comporter avec lui ?
- L'impact intérieur : ce que le conflit occasionne en moi, entre l'inconscient et le conscient.
- Le positionnement : comment se situer dans cet environnement pour trouver la résolution.

2. L'art du tirage du Yi Jing

La pratique traditionnelle : Le tirage par les baguettes selon le rituel, puis par les pièces.

La structure de la réponse : L'étude des quatre hexagrammes.

L'approche clinique : Le tirage du Yi Jing par la lecture des pouls.

La chéloniomancie : Les points essentiels à la bonne résolution du conflit énergétique.

La lecture : L'interprétation précise de la réponse.

3. Perception, pouls et alchimie

La validation clinique : Prise de pouls avant le tirage, puis après la résolution du conflit.

Le Yi Jing "Fleur de Prunier" : Exercer sa perception fine pour dépasser le filtre de nos 5 sens.

Le Yi Jing alchimique : La transformation de l'homme vers l'éveil.

4. L'alignement sur le MING

La structure de l'alignement : Les 5 points parfaits issus du tirage alchimique.

L'intégration des trois niveaux : Ciel, Terre, Homme + le point de l'hexagramme de réponse + le 23 DM (Tou Mo).

Pratique clinique : De nombreux exemples concrets et études de cas pour vivre et ressentir pleinement l'action de l'acupuncture taoïste.